



GUIDE PRATIQUE DE L'EXPOSANT

Direction Générale

Christophe CRUPI

christophe.crupi@colmar-expo.fr

Service Commercial et Administratif

Léonore BETZ

+33 (0)3 90 50 51 06

leonore.betz@colmar-expo.fr

Service Technique

Sandra LAURENT

+33 (0)3 90 50 50 00

sandra@colmar-expo.fr

INSCRIPTION

Si vous souhaitez exposer en 2018, retournez votre dossier d'inscription dès à présent à :

COLMAR EXPO – SITV 2018
Parc des Expositions et de Congrès
Avenue de la Foire aux Vins
F - 68000 COLMAR

Date limite d'inscription : le 30 Septembre 2018

Organisateur : Colmar Expo SA

Site internet : www.sitvcolmar.com

HORAIRE DE BUREAU

Mercredi 07 novembre : 08h -12h /13h -19h

Jeudi 08 novembre : 08h -19h

Durant le salon : 09h-19h

Dès votre arrivée au Parc des Expositions, veuillez vous rendre à l'Administration, afin d'y retirer vos badges exposants et vos pass parking.

REGLEMENT DU SALON ET SECURITE

L'exposant s'engage à respecter le règlement général du salon et le règlement de sécurité en signant le bon de participation au SITV 2018. Ces règlements sont téléchargeables sur le site Internet de la manifestation : www.sitvcolmar.com ou seront envoyés sur simple demande.

LOCATION DE MATERIEL

Toute location de mobilier, plantes ou matériel vidéo s'effectue uniquement par l'exposant auprès du prestataire.

Votre commande sera livrée directement sur votre stand avant l'ouverture officielle du Salon.

> Location de mobilier

SQUARE

Catalogue en ligne sur www.square-mobilier.fr

Madame Annick BOUTIN

Tél + 33 (0)4 74 16 16 20

Fax + 33 (0)4 74 16 02 00

Mail : info@square-mobilier.com

Une offre "spécial SITV" vous est proposée pour un équipement de base (banque hôtesse + tabouret haut) par module de 9 m² : 120 € HT

A retrouver sur www.square-mobilier.fr/sitv2018

> Location de plantes - décorations florales

LA SERRE

Monsieur Samuel MESSER

Tél +33 (0)3 88 33 06 85

info@locationdeplantesvertes.fr

> Location de matériel audiovisuel

WEBER VIDEO

Monsieur Christian WEBER

Tél +33 (0)3 89 47 66 21

Portable : +33 (0)6 07 53 28 98

Mail : contact@webervideo.fr

Une offre « spécial SITV » vous est proposée pour un équipement de base (TV 43 à 58 pouces + totem + lecteur DVD OU branchement câblé sur ordinateur du client): 270 € HT

AVANT LE SALON

HEBERGEMENT

Ils accordent des tarifs préférentiels aux exposants du SITV et sont desservis, matin et soir, par une navette gratuite. Les réservations se font directement auprès de ces hôtels par vos soins.

Vous pouvez également vous adresser à la centrale de réservation de l'Office de Tourisme de Colmar au +33 (0)3 89 20 68 92 (ou 93) et sur www.ot-colmar.fr, qui peut s'occuper de la réservation de votre hébergement.

> HÔTELS PARTENAIRES

HÔTEL MERCURE COLMAR UNTERLINDEN - 4* 15, rue Golbéry 68000 COLMAR 03 89 41 71 71 h0978@accor.com www.mercure.com/0978 Chambre single : 92,00 € Chambre double : 102,00 € Petit déjeuner inclus	GRAND HÔTEL BRISTOL BEST WESTERN - 4* 7, place de la Gare 68000 COLMAR 03 89 23 59 59 commercial@grand-hotel-bristol.com www.grand-hotel-bristol.com Chambre single : 90,00 € Chambre double : 90,00 € Petit déjeuner inclus	NOVOTEL SUITES CENTRE COLMAR - 4* 27, Rue Bartholdi 68000 COLMAR 03 89 21 59 59 ha9p3@accor.com www.accorhotels.com Chambre single : 91,00 € Chambre double : 101,00 € Petit déjeuner inclus
JAMES BOUTIQUE HOTEL - 4* 15, rue St Eloi 68000 COLMAR 03 89 21 93 70 contact@james-hotel.com www.james-hotel.com Chambre single : 124,00 € Chambre double : 139,00 € Petit déjeuner inclus	HÔTEL IBIS COLMAR HORBOURG-WIHR - 3* 13, route de Neuf-Brisach 68180 HORBOURG WIHR 03 89 23 46 46 h1034@accor.com www.ibishotel.com Chambre single : 49,00 € Chambre double : 49,00 € Petit déjeuner inclus	IBIS STYLE COLMAR CENTRE - 3* 11, boulevard du Champ de Mars 68000 COLMAR 03 89 23 26 25 H7005@accor.com www.ibis.com Chambre single : 96,50 € Chambre double : 106,50 € Petit déjeuner inclus Garage/parking à réserver à l'avance (8 € par jour)
IBIS STYLE COLMAR NORD - 3* 49, route de Strasbourg 68000 COLMAR 03 89 41 49 14 h0416@accor.com www.novotel.com Chambre single : 76,00 € Chambre double : 86,00 € Petit déjeuner inclus Ajouter frais de séjour: 0,95 €/personne/jour	HÔTEL IBIS COLMAR CENTRE - 3* 10, rue Saint Eloi 68000 COLMAR 03 89 41 30 14 H1377@accor.com www.ibishotel.com Chambre single : 71,00 € Chambre double : 79,00 € Petit déjeuner inclus	HÔTEL ROI SOLEIL PRESTIGE - 3* 26, rue des Métiers 68000 COLMAR 03 89 30 50 50 colmar.prestige@hotel-roi-soleil.com www.hotel-roi-soleil.com Chambre single : 75,00 € Chambre double : 83,00 € Petit déjeuner inclus
COMFORT HOTEL - 3* 2C, rue Timken 68000 COLMAR 03 89 30 06 00 direction@comfort-colmar.com www.comfort-colmar.com Chambre single : 65,00 € Chambre double : 75,00 € Petit déjeuner inclus Ajouter frais de séjour: 0,95 €/personne/jour	COLMAR HÔTEL - 3* 14, route de rouffach 68000 Colmar 03 67 30 00 77 contact@colmarhotel.fr www.colmarhotel.fr 10% de réduc selon tarif affiché Petit déjeuner inclus	ARC EN CIEL - 2* 38, route de Sélestat 68000 Colmar 03 89 41 23 33 hotel-arc-en-ciel-hexagone@orange.fr www.arc-en-ciel-hotel-colmar.com Chambre single : 47,00 € Chambre double : 49,00 € Petit déjeuner inclus
HÔTEL ROI SOLEIL - 2* 1b, rue des Frères Lumières 68000 Colmar 03 89 21 05 05 colmar@hotel-roi-soleil.com www.hotel-roi-soleil.com Chambre single : 47,00 € Chambre double : 52,50 € Petit déjeuner inclus	HÔTEL LE COLBERT - 2* 2, rue des Trois Epis 68000 Colmar 03 89 41 31 05 reservation@hotel-colbert.net www.hotel-colbert.net Chambre single : 53,00 € Chambre double : 60,00 € Petit déjeuner inclus Taxe de séjour: 0,80 €	B&B COLMAR PARC DES EXPOSITIONS 52 route de Strasbourg 68000 Colmar 08 90 64 97 17 bb_4594@hotelbb.com www.hotel-bb.com Chambre single : 55,00 € Chambre double : 59,00 € Petit déjeuner inclus

Retrouvez ces infos sur le site internet www.sitvcolmar.fr

DEMANDE DE LICENCE TEMPORAIRE

Cette formalité est obligatoire si vous souhaitez proposer, à titre gratuit ou payant, des dégustations d'alcools, vins, bières, café ou jus de fruits. Vous voudrez bien retourner la DEMANDE DE LICENCE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS (formulaire que vous trouverez sur l'espace Exposant du site internet www.sitvcolmar.com) à COLMAR EXPO SA qui se chargera de faire les formalités auprès de la Préfecture. L'Autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaire vous sera ensuite envoyée par courrier. Il conviendra de pouvoir produire ce document sur votre stand à tout moment.

Les licences sont délivrées gratuitement, seules les formalités ci-dessus restent obligatoires.

INSCRIPTION SOIREE EXPOSANTS

L'équipe d'organisation du SITV vous convie à la traditionnelle soirée des Exposants. Réservez dès à présent la soirée du vendredi 09 novembre 2018 – 19h30 dans le Hall 5/Cabaret du Parc des Expositions de Colmar. Au programme : dîner, animations et bonne humeur !

Merci de nous indiquer votre raison sociale et le nombre de participants par mail à marianne@colmar-expo.fr

Attention : Inscription avant le 15 octobre 2018, dans la limite des places disponibles.

Une navette gratuite est spécialement mise en place pour reconduire les exposants à leur hôtel (dans le cadre des réservations dans les hôtels partenaires) après la soirée, à 23h30.

PROCEDURES ET REGLEMENTATION

Procédures de visa pour les exposants venant de l'étranger

Date limite : 15 septembre 2018

1) Joindre à la demande de participation une attestation de votre Chambre de Commerce et d'Industrie locale certifiant l'existence de la société, ainsi que du sérieux et du bien-fondé de la candidature en tant qu'exposant au SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES DE COLMAR 2018.

Cette attestation doit être légalisée par le bureau compétent du Ministère des Affaires Etrangères, puis certifiée conforme et traduite en français par le Consulat ou l'Ambassade où vous déposerez votre demande de visa.

A défaut de ce certificat, nous ne pourrons pas enregistrer votre participation à notre salon.

2) Dès réception de ce document, une facture pour la location du stand vous sera envoyée qui doit être réglée intégralement dans les meilleurs délais.

3) Dès que votre paiement aura été enregistré, une confirmation de participation vous sera envoyée et notre Ministère des Affaires Etrangères sera contacté afin que les visas demandés soient délivrés aussi rapidement que possible (6 à 8 semaines). Les autorités de notre pays ne délivrent pas de visa sans la confirmation définitive de l'attribution d'un stand à votre entreprise, voire du paiement du stand, de la réservation de chambres d'hôtel ou de billets d'avion. En règle générale, le nombre de visas délivrés est limité à 2 pour un stand de 9 m².

4) Merci de nous transmettre photocopie des passeports indiquant les noms, dates de naissance et numéros de passeport avec dates d'établissement et de validité des personnes pour lesquelles les visas sont demandés.

5) Compte tenu des délais nécessaires à l'obtention d'un visa, aucune demande ne sera plus prise en compte après le 15 septembre 2018.

6) Les organisateurs du SITV ne procéderont à aucun remboursement des sommes versées pour la participation au SITV en cas de refus de délivrer les visas par les autorités compétentes dans le cas où la procédure ci-dessous n'aura pas été en tous points respectée. Pour plus de renseignements : www.diplomatie.gouv.fr (rubrique : entrer en France).

REMBOURSEMENT TVA

Pour tout ressortissant étranger, aucune TVA ne sera facturée.

NB : pour les exposants de l'UE, le numéro intra-communautaire est obligatoire pour pouvoir être exonéré de la TVA. Merci de bien l'indiquer sur le dossier d'inscription, dans la partie réservée.

FAIRE LIVRER SA DOCUMENTATION

Pour l'envoi de documentation, l'exposant précisera de façon lisible sur les colis :

- les coordonnées de l'expéditeur
- sa raison sociale
- hall et N° de stand
- son adresse précise

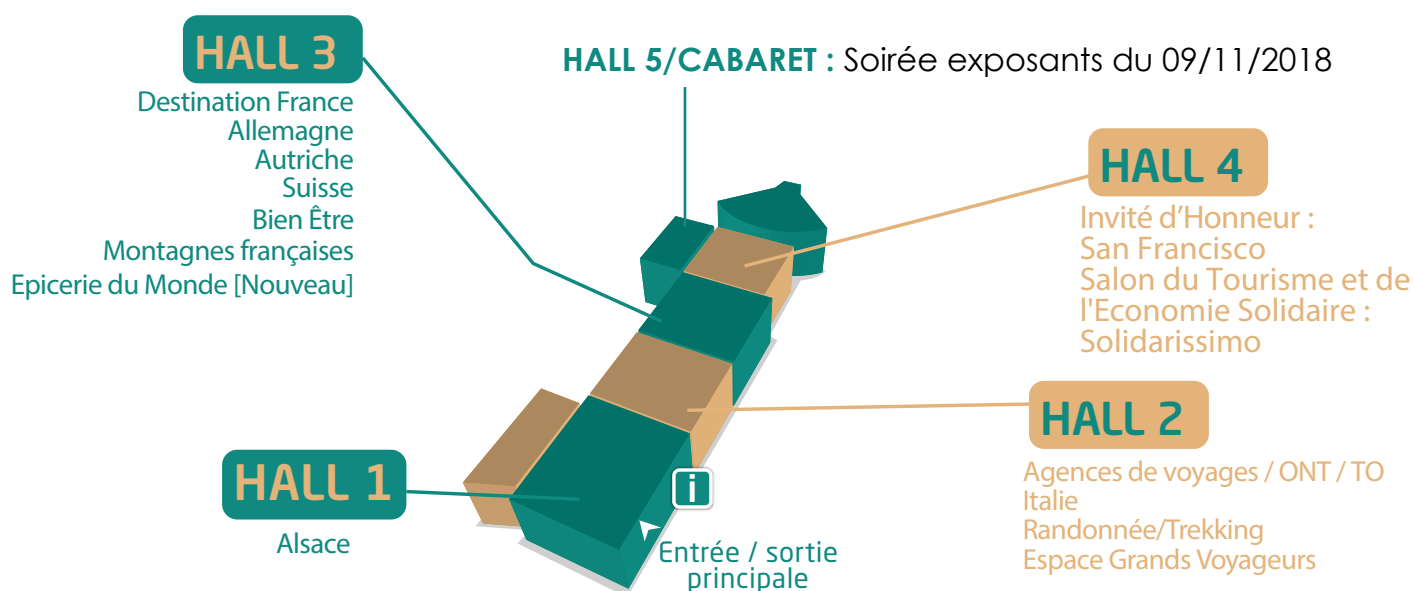
Coordonnées du destinataire :

COLMAR EXPO SA – SITV
Parc des Expositions
Avenue de la Foire aux Vins
F – 68 000 COLMAR

Dates et horaires de livraison de marchandises :

Du lundi 05 au jeudi 08 novembre : 08h30-12h00 / 14h00-17h30

PLAN DE SITUATION



ACCES EN VOITURE

L'Alsace est traversée du Nord au Sud par deux axes routiers principaux : l'autoroute A35 et la RN83.

En venant de Mulhouse : autoroute A35, sortie Colmar Zone économique / Parc des Expositions.

En venant de Strasbourg : autoroute A35, sortie Colmar ZI Nord.

ACCES EN TRAIN

Liaison directe Paris/Colmar par TGV en 2h47 (3 A/R par jour).

Informations et réservations sur :

www.oui.sncf ou www.tgvesteuropeen.com

-20 % sur le tarif normal !

Sur simple demande, l'organisation du SITV (+33 (0)3 90 50 51 06) vous enverra un fichet de réduction SNCF. Une liaison est assurée entre la gare de Colmar et le Parc des Expositions par les navettes de bus urbains «TRACE».

ACCES EN AVION

Par les aéroports de :

- Strasbourg-Entzheim (SXB)
- EuroAirport Mulhouse-Basel-Freiburg (MLH/BSL)



Pour faciliter votre déplacement à Colmar, la compagnie AIR FRANCE vous propose des tarifs réduits "Congrès".

- **Evénement** : Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV)
- **Référence à citer (ID)** : **33053AF**
- **Valable pour transport** : du 5 novembre au 17 novembre 2018
- **Lieu de l'événement** : Colmar, France

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, pouvant aller jusqu'à -47% sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse),**

Connectez-vous sur le lien Internet de l'événement ou sur www.airfranceklm-globalmeetings.com pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis
- effectuer votre réservation
- faire émettre votre billet électronique *
- choisir votre siège à bord **

Si vous réservez via le site AIR FRANCE & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique.

Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente AIR FRANCE KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels. Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

* non disponible dans certains pays

** soumis à conditions

SE RENDRE AU SALON

ACCES SUR PLACE

> TAXI

- Absolu Taxi Services : +33 (0)6 79 50 99 96
- Alsace Transport Tourisme : +33 (0)3 24 32 43 65
- Central Taxi Colmar : +33 (0)3 67 10 60 60
- Radio Taxis Colmar : +33 (0)3 89 80 71 71
- Taxis Gare : +33 (0)3 89 41 40 19

> NAVETTE

Vous avez la possibilité d'utiliser la navette gratuite mise en place durant les 3 jours du SITV. Cette navette assurera, matin et soir, le transfert des exposants à leur hôtel entre le Centre-ville de Colmar et le Parc des Expositions.

Attention : ce service ne concerne que les établissements colmariens figurant sur la liste des hôtels Partenaires "spécial SITV 2018" (page 4 dans ce guide et sur sitvcolmar.com). Les horaires et les points d'arrêt de la navette sont disponibles dans votre hôtel.

SUR PLACE

INFORMATIONS PRATIQUES

> BADGES

Tout exposant principal reçoit gratuitement 6 badges par 9 m² de stand. Tout co-exposant reçoit gratuitement 2 badges quelque soit la surface louée.

> PASS PARKING

1 pass parking gratuit est délivré par module de 9 m² à l'exposant principal. Tout pass parking supplémentaire est gratuit.

> CONNEXION WIFI

Ce branchement sera réalisé gratuitement. Si vous avez commandé cette prestation, votre code d'accès vous sera fourni avec vos badges à l'administration. Le Wifi est un équipement partagé, nous ne pouvons donc pas garantir le débit.

MONTAGE ET DEMONTAGE

→ Dates et horaires de montage :

Lundi 05, mardi 06 et mercredi 07 novembre : 08h00-12h00 / 14h00-18h00
Jeudi 08 novembre : 07h00-22h00

→ Dates et horaires de démontage :

Dimanche 11 novembre : 19h00-22h00
Lundi 12 novembre : 07h00-19h00

Aucun montage / démontage ne sera autorisé en dehors de ces horaires.

Attention : pendant les phases de montage et de démontage des stands, veillez à ne pas laisser d'objets de valeur sur votre stand.

Le dernier jour d'exposition (dimanche 11 novembre 2018) après la fermeture du salon, tout le mobilier loué à l'occasion du SITV (pour les stands clés en main + les commandes individuelles des exposants) est récupéré par la société prestataire de location de mobilier. Une attention particulière doit être apportée pour vider le mobilier de tout document et tout objet devant être récupéré par l'exposant.

Si une partie de votre matériel (mobilier, audiovisuel, multimédia ou brochures) doit être récupérée par une société extérieure (standiste ou transporteur), merci d'en informer l'Administration par FAX ou COURRIER uniquement, en précisant les mentions suivantes :

- votre raison sociale
- votre numéro de stand
- le type et la quantité de matériel restant à récupérer
- le nom du prestataire
- la date d'enlèvement